



Bilan annuel

2019

Rapport moral
Rapport d'activité
Rapport financier



Siège social :

MNHN – CP41

57 Rue Cuvier

75005 Paris

contact@lashf.org

<http://lashf.org>

Crédits photos :

Les photographies intégrées au présent rapport ne sont pas libres de droit.

Hugo Barré-Chaubet : Couleuvre d'Esculape (page 15)

Laurent Barthe : Cistude d'Europe (page 20)

Cédric Baudran : Sonneur à ventre jaune (page 24)

Stéphanie Beaume : Sortie terrain formation ONF (page 24)

Matthieu Berroneau : Salamandre de Lanza (page 15), zone humide (page 51)

Joseph Celse : Lézard ocellé juvénile (page 19), couple de Lézards ocellés (page 18)

Stéphane Jamme : Tortue caouanne (page 21)

Bastien Martin/PNR Loire-Anjou-Touraine : Sortie terrain LIFE CROAA (page 17)

Gabriel Michelin : Grenouille verte (page 26)

Florian Morgen : Lézard vivipare (page 1), Rainette verte (page 12)

Vincent Prémel : Tortue luth (page 4)

Philippe Richaud : Communication lors des rencontres interLIFE (page 17)

Anne Richou : Photo de groupe réunion LIFE CROAA (page 17)

Jérémy Souchet : Congrès (page 36), photo de groupe du congrès (page 37)

Damien Troquereau : Vipère de Seoane (page 14), Calotriton des Pyrénées (page 41)

Société Herpétologique de France : Membres du Bureau (page 6), équipe salariée (page 7), Journée technique Cistude (page 32), atelier « projet associatif » (page 34), stand Ménigoute (page 35)

Sommaire

Qui sommes-nous ?	5
La SHF en 2019	6
Le conseil d'administration	6
L'équipe salariée	7
Les coordinateurs régionaux	7
Les adhérents	8
L'implication bénévole	9
Le réseau partenarial	10
 Rapport moral	 11
 Rapport d'activité	 14
Nos réalisations en 2019	15
Les projets techniques	15
<i>Rapportage de la Directive Habitat-Faune-Flore</i>	15
<i>LIFE CROAA (Control strategies Of Alien invasive Amphibians)</i>	16
<i>Bilan du PNA I en faveur du Lézard ocellé</i>	18
<i>Rédaction du PNA II en faveur du Lézard ocellé</i>	19
<i>Rédaction du PNA II en faveur de la Cistude d'Europe</i>	20
<i>Programme de surveillance des Tortues marines de Méditerranée française</i>	21
<i>Programme POPAmphibien/POPReptile</i>	22
<i>Base de données herpétologiques</i>	23
<i>Co-animation des PNA Sonneur à ventre jaune, Pélobate brun et Crapaud vert</i>	24
<i>Formation du réseau herpétologique de l'ONF</i>	24
<i>Un dragon ! Dans mon jardin ?</i>	25
<i>Amélioration des connaissances de répartition du complexe des Grenouilles vertes</i>	26

Expertise	27
<i>Commission Répartition</i>	27
<i>Commission Conservation</i>	28
<i>Commission RTMMF (Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française)</i>	29
<i>Commission Outre-Mer</i>	31
<i>Commission Cistude</i>	32
<i>Commission Sciences participatives</i>	33
Projet associatif	34
Communication	35
<i>Publication du bulletin scientifique</i>	35
<i>Festival de Ménagoute</i>	35
<i>Congrès national 2019</i>	36
<i>Réseaux sociaux</i>	38
Engagement partenarial : le Club des 14	39
 Rapport financier	 40
Compte de résultat	41
Charges 2019	41
Produits 2019	43
Bilan	48



Qui sommes-nous ?

La SHF en 2019

Le conseil d'administration

Lors de l'Assemblée Générale du 11 octobre 2019, le conseil d'administration est passé à quinze membres. Les quatre membres sortants ont été réélus : Jean-Marie Ballouard, Laurent Barthe, Stéphane Bellenoue et Pierre Rivallin. Audrey Trochet a démissionné et a intégré l'équipe salariée début 2020. Quatre nouveaux administrateurs se sont engagés à nos côtés : Jean Cassaigne, Hugo Cayuela, Eric Graitson et Jérémie Souchet.

Au 31 décembre 2019, le conseil d'administration se composait des membres suivants :

Bureau



Laurent Barthe
Président



Ludivine Quay
Vice-Présidente



Pierre Rivallin
Trésorier



Jean Cassaigne
Secrétaire

Administrateurs

- ◉ Damien Aumaitre, administrateur
- ◉ Jean-Marie Ballouard, administrateur
- ◉ Stéphane Bellenoue, trésorier adjoint
- ◉ Maud Berroneau, administratrice
- ◉ Hugo Cayuela, administrateur
- ◉ Eric Graitson, administrateur
- ◉ Claude Miaud, administrateur
- ◉ Cécile Patrelle-Lombard, administratrice
- ◉ Jacques Sacchi, deuxième vice-président
- ◉ Jérémie Souchet, administrateur
- ◉ Jacques Thiriet, secrétaire adjoint

Membres d'honneur

Jean Lescure

Guy Naulleau

Gilbert Matz

L'équipe salariée

Au 31 décembre 2019, la SHF comptait trois salariées.



Isabelle Chauvin
Responsable administrative
et financière



Myriam Labadesse
Chargée de mission
LIFE CROAA



Stéphanie Thienpont
Chargée de mission
PNA

Les coordinateurs régionaux

Nous nous appuyons sur un réseau de coordinateurs régionaux, dont voici la liste au 31 décembre 2019 :

- ◉ **Alsace** : Jacques Thiriet
- ◉ **Aquitaine** : Matthieu Berroneau
- ◉ **Auvergne** : Roland Vernet et Samuel Gagnier
- ◉ **Bourgogne** : Nicolas Varanguin
- ◉ **Bretagne** : Bernard Le Garff et Régis Morel
- ◉ **Centre** : André Dutertre
- ◉ **Champagne-Ardenne** : Stéphane Bellenoue
- ◉ **Corse** : Michel Delaugerre
- ◉ **Franche-Comté** : Hugues Pinston et Alix Michon
- ◉ **Île-de-France** : Pierre Rivallin
- ◉ **Languedoc-Roussillon** : Philippe Geniez
- ◉ **Limousin** : Gaëlle Caublot
- ◉ **Lorraine** : Damien Aumaître
- ◉ **Midi-Pyrénées** : Gilles Pottier
- ◉ **Nord-Pas-de-Calais** : Robin Quevillart
- ◉ **Basse et Haute Normandie** : Mickaël Barrioz
- ◉ **Pays de la Loire** : Philippe Evrard
- ◉ **Picardie** : Mathieu T'Flachebba
- ◉ **Poitou-Charentes** : Jean-Marc Thirion
- ◉ **Provence-Alpes-Côte-d'Azur** : Julien Renet
- ◉ **Rhône-Alpes** : Jean-Luc Grossi

Leur rôle est de diffuser les informations relatives à l'herpétofaune, notamment en lien avec sa répartition, de l'échelle locale à l'échelle nationale, et inversement.

Les adhérents

En 2019, le nombre d'adhérents est en hausse (+8 %) avec 374 adhérents à jour de leur cotisation au 31 décembre, contre 345 en 2018.

Pour la 1^{ère} année de sa mise en place, nous enregistrons 17 adhésions de type « familiale », représentant 5 % des adhésions 2019. 54 nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année pour soutenir nos actions, représentant 14 % des adhérents 2019.

81% des adhérents ont choisi l'option du bulletin scientifique (-5%). Les adhésions de personnes morales représentent 10 % des adhésions (+2%). Les femmes représentent 21 % des adhérents (+3%).

Nos adhérents se répartissent sur l'ensemble du territoire, avec une majorité en Occitanie (16 %), Île-de-France (14 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (12 %). Au 31/12/19, il est à noter que 13 départements ne comptent aucun adhérent : Aveyron (12), Cher (18), Corrèze (19), Creuse (23), Dordogne (24), Eure (27), Loire (42), Lot (46), Haute Marne (52), Orne (61), Martinique (972), La Réunion (974) et Mayotte (976).



L'utilisation de la plateforme HelloAsso, plus simple et rapide que l'adhésion au format « papier », est plus importante qu'en 2018, représentant 45% des adhésions enregistrées (+5%).

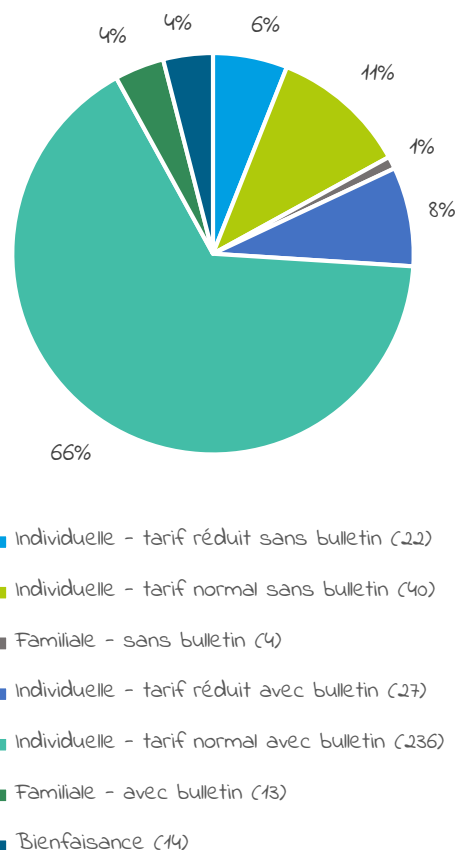


Figure 1. Répartition des cotisations 2019 par type d'adhésion

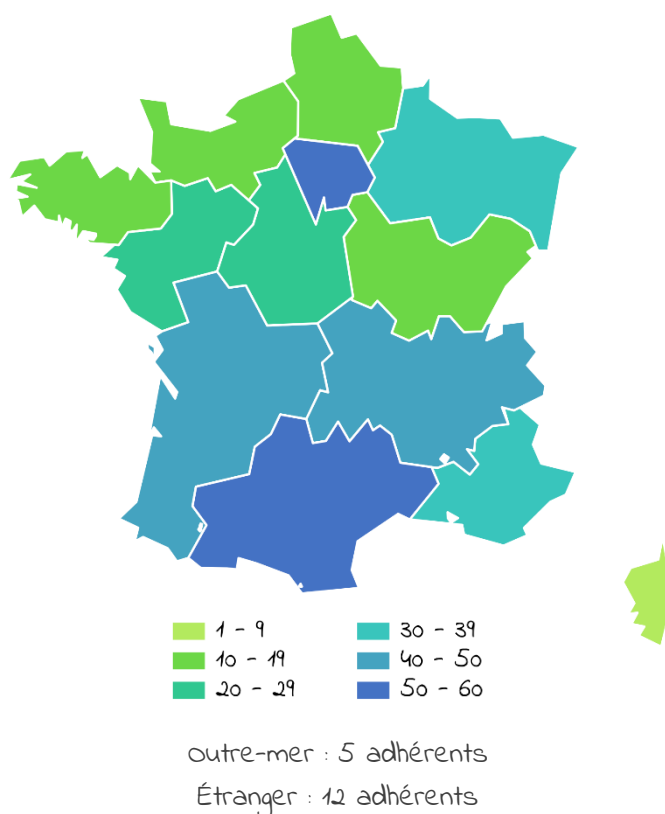


Figure 2. Répartition géographique des adhérents

L'implication bénévole

Pour la 3nde année consécutive, la valorisation du bénévolat a été comptabilisée. Nous sommes tous conscients que le bénévolat fait partie intégrante des fondamentaux de la vie associative. Le cas de la SHF est expressément parlant puisque depuis sa création en 1971 et pendant 40 ans, elle a fonctionné uniquement grâce au bénévolat d'hommes et de femmes généreux, engagés et passionnés. En 2019, alors que la SHF compte seulement trois salariées au 31/12, la prise en compte du bénévolat est primordiale et permet de présenter une image plus fidèle de l'association en démontrant la place et l'importance des contributions bénévoles sur ses activités diverses et variées :

- L'investissement de chaque administrateur,
- Les huit commissions thématiques (Cistude, Communication, Conservation, Outre-mer, Répartition, RTMMF, Sciences participatives et Terrariophilie),
- L'organisation et la tenue d'événementiels : congrès annuel, festival de Ménigoute,
- L'élaboration, la préparation et la relecture du bulletin scientifique trimestriel,
- L'investissement de chaque coordinateur régional,
- La participation aux différents projets de l'association (LIFE CROAA, RTMMF, PNA, ...),
- La participation au comité de validation des données nationales,
- Les réunions de représentation ou consultation, l'expertise, etc....

Pour 2019, la SHF a enregistré 4 093 heures réalisées par des bénévoles, contre 4 260 heures l'année précédente, soit une très légère baisse de 4 % par rapport à 2018. Ces heures ont été remontées par 62 bénévoles, contre 75 l'année précédente.

Nous profitons de ce bilan pour les remercier chaleureusement :

Merci à vous !
Damien AUMAITRE, Boris BAILLAT, Jean-Marie BALLOUARD, Jean-Pierre BARON, Mickaël BARRIOZ, Laurent BARTHE, Florent BEAU, Stéphane BELLENOUE, Matthieu BERRONEAU, Maud BERRONEAU, Lucie BONDEL, Frédéric BRANDA, Olivier BUISSON, Olivier CALVEZ, Jean CASSAIGNE, Jacques CASTANET, Hugo CAYUELA, Marc CHEYLAN, Adolfo CORDERO-RIVERA, Elodie DARNET, Patrick DAVID, Claudine DELMAS, Marine DELUEN, André DUTERTRE, Philippe EVRAD, Corentin FOUCHER, Thierry FRÉTEY, Samuel GAGNIER, Philippe GENIEZ, Eric GRAITSON, Claude-Pierre GUILLAUME, Patrick HAFFNER, Ivan INEICH, Stéphane JAMME, Méven LE BRISHOUAL, Hugo LE CHEVALIER, Bernard LE GARFF, Jean LESCURE, Pauline LEVENARD, Olivier LORVELEC, Dominique MARANT, David MASSEMIN, Claude MIAUD, Vincent MORCILLO, Jean MURATET, Guy NAULLEAU, Saïd NOUIRA, Cécile PATRELLE-LOMBARD, Marion PETIT, Claude PIEAU, Ludivine QUAY, Jean RAFFAËLLI, Pierre RIVALLIN, Xavier RIVEIRA, Vincent RUFRAY, Jacques SACCHI, Bernard SALVAT, Jérémie SOUCHET, Jacques THIRIET, Audrey TROCHET, Damien TROQUEREAU et Nicolas VIDAL.

Pour 2020, nous continuons à mobiliser et motiver davantage les bénévoles actifs de l'association à renseigner les fiches de suivi nécessaires à l'intégration de leurs actions dans ce calcul de valorisation, afin de présenter un bilan le plus réaliste possible et d'allonger encore cette liste !

Le réseau partenarial

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires financiers, techniques, institutionnels, associatifs et scientifiques.



AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



BUFO



Conservatoires
d'espaces
naturels

Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cypelle
planète
Découvrir, Préserver, la biodiversité



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME
Créée par Nicolas Hulot





Rapport moral



Dans la vie d'une association, l'Assemblée Générale est le moment de l'année où l'on se retrouve pour faire le bilan mais surtout pour partager, débattre, profiter et se projeter dans les années à venir. Malheureusement, il en est autrement cette année et je suis attristé d'être contraint de faire ce bilan moral sans le discuter avec vous. Comme pour de nombreuses associations, c'est une première et nous souhaitons tous que ce soit la dernière !

Nous sommes d'autant plus attristés que l'année 2019 a été une année particulièrement riche en activités.

Nous avons pris des engagements ambitieux lors de notre dernière assemblée générale pour répondre à la dynamique que connaît la SHF.

Même si je suis frustré de ne pas pouvoir échanger les yeux dans les yeux, je suis très fier au nom du CA de vous présenter ce bilan.

Implication dans les stratégies nationales

Depuis quasiment 50 ans, la Société Herpétologique de France est reconnue pour ses compétences scientifiques. Il est primordial dans cette phase de modernisation de notre association de conserver cette reconnaissance en démontrant à nos partenaires que nous perpétons ce savoir-faire.

Nous avons donc été légitimement en charge de faire, pour le Ministère de la Transition Écologique, l'évaluation de l'état de conservation des espèces de Reptiles et d'Amphibiens inscrites à la Directive européenne Habitat-Faune-Flore. Afin de disposer de plus d'éléments pour le prochain rapportage dans 6 ans, mais aussi pour avoir plus globalement des tendances sur ces espèces, nous avons fait un état des lieux de la situation des protocoles « POPAmphibien et POPReptile ». L'objectif est d'arriver en 2020 à animer et coordonner une véritable stratégie nationale pour qu'un réseau de sites soit suivi.

En continuité de 2018, la SHF souhaite clairement contribuer à l'ensemble des stratégies nationales de conservation des Amphibiens et des Reptiles. Ce travail se concrétise chaque année à travers notre implication dans les Plans Nationaux d'Actions, le LIFE CROAA et les études liées à des espèces comme les *Pelophylax*, les tortues marines, etc.

Nous avons la même volonté à l'échelle de l'outre-mer. Comme l'ensemble des commissions, une importante réorganisation est en cours et une nouvelle responsable de la commission a été nommée, Elodie Courtois. Au sein de cette commission, de nombreux projets ont déjà été initiés : une nouvelle revue, des actions portées par la SHF en outre-mer (PNA et prestations), des réunions entre territoires, etc.

De même, pour la commission terrariophilie, de nombreuses questions de fond et de forme sont posées. Pour y répondre, Vincent Noël (responsable de la commission) a débuté un profond audit. Il est épaulé de Rémi Ksas et Olivier Marquis et nous devrions valider en 2020 une nouvelle feuille de route pour cette commission.

Vers une meilleure protection et prise en compte des Amphibiens et Reptiles

Au-delà des stratégies de conservation, vous aurez remarqué la forte campagne de communication pour que les Amphibiens et les Reptiles soient mieux protégés par la loi française. Notre association, épaulée par de nombreuses structures nationales et locales, s'est fortement mobilisée pour manifester son mécontentement

sur le manque de protection de ces espèces lors du projet d'arrêté soumis à la consultation du public en octobre dernier. Nous avons pu exposer au ministère notre argumentaire pour mieux protéger ces espèces. Désormais, nous le sollicitons régulièrement pour veiller à ce que nos attentes soient bien prises en compte dans le projet d'arrêté. Je profite de l'occasion pour remercier chaque personne et chaque structure qui se sont mobilisées, et notamment Olivier Lourdaux qui nous aide régulièrement à fournir des éléments techniques et scientifiques dans le but de renforcer la légitimité de nos demandes. Je tiens aussi à saluer la réactivité du CLUB 14. Ce regroupement d'associations nationales (ANPCEN, ASPAS, FERUS, FNE, Fondation Nicolas Hulot, H&B, LPO, OPIE, SFDE, SFEPN, SHF, SNPN, SURFRIDER et WWF) permet de travailler en réseau pour préserver plus efficacement notre patrimoine naturel.

GeoNature, un pari réussi

L'année 2019 aura également célébré le passage de CETTIA à la technologie GeoNature pour saisir, administrer et valoriser la connaissance liée aux Reptiles et aux Amphibiens de France métropolitaine. Cette technologie ne cesse de progresser et de rassembler. C'est ce qui nous manquait dans le réseau naturaliste, et nous sommes vraiment heureux de contribuer au développement et au déploiement de cette collection d'outils spécialisés. Là encore, notre démarche est ambitieuse, afin de coller au mieux à la réalité du contexte. Il s'agit, d'une part, de compiler, en passant par du conventionnement, l'ensemble des données d'Amphibiens et de Reptiles pour proposer des synthèses nationales ; et d'autre part, de déployer à l'avenir (2020) des modules adaptés aux protocoles et standards nationaux (CMR Cistude, POPAmphibien et POPReptile, enquêtes tortues marines et *Pelophylax*) afin d'harmoniser la compilation de ces données protocolées.

Une association en mouvement

Toute cette dynamique ne pourrait pas se faire sans une participation active de tous. Nous avons fait le choix d'augmenter notre nombre d'administrateurs afin de mutualiser plus de compétences et redynamiser notre CA. C'est un pari gagné ! Le CA est désormais très actif, nous avons des administrateurs référents sur la plupart des dossiers et certains s'impliquent pour moderniser de nombreux aspects de notre association : bulletin, commissions, projet associatif, outils de communication, etc.

De même, notre équipe salariée s'élargit chaque année. Ce choix est dument réfléchi et calibré dans nos budgets prévisionnels. Cette augmentation progressive de notre activité atteste d'une montée en puissance de notre association pour répondre aux nombreux défis que nous avons souhaité relever avec vous. Encore une fois, je félicite au nom du CA cette équipe qui réalise un travail rigoureux et qui témoigne d'une implication remarquable.

Merci à vous, merci à tous, et j'ai hâte de vous retrouver dans de meilleures conditions !

Laurent Barthe, Président

A blue ink signature, likely of Laurent Barthe, written in a cursive style.



Rapport d'activité

Nos réalisations en 2019

Les projets techniques

Rapportage de la Directive Habitat-Faune-Flore

Fin 2017, la SHF a signé une convention avec le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, pour la réalisation du rapportage concernant les vingt-quatre espèces de Reptiles et vingt-sept espèces d'Amphibiens inscrites à la Directive européenne Habitat-Faune-Flore (DHFF). Les exercices de rapportage résultent de l'engagement des états membres de la DHFF sur le maintien ou le rétablissement, dans un état de conservation favorable, des espèces et habitats naturels de la Directive. Cet engagement entraîne l'obligation d'un rapportage tous les six ans, de l'évaluation de l'état de conservation, sous un format commun à tous les États membres. Au niveau national, ce travail, coordonné sur le plan scientifique et technique par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN) et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB), est confié à la Société Herpétologique de France qui anime un réseau de trente-deux experts nationaux chargés de renseigner les cent-treize fiches évaluant l'ensemble des



espèces de Reptiles et d'Amphibiens au sein des cinq domaines biogéographiques représentés sur le territoire.

Au cours de l'année 2018, un important travail d'échanges entre rédacteurs, coordinateurs régionaux, relecteurs, producteurs de données, équipes de la SHF et du MNHN, a permis, le 18 janvier 2019, la validation de l'ensemble des fiches par le comité de validation désigné par le MNHN, puis leur soumission à la Commission Européenne, en avril 2019.





LIFE CROAA (Control stRategies Of Alien invasive Amphibians)

L'année 2019 a été marquée par de nombreux événements. Le plus important est probablement la venue de la Commission Européenne (CE) lors de la visite annuelle de l'équipe externe NEEMO. Nous avons ainsi eu le plaisir d'accueillir M. Spyridon FLEVARIS (*policy officer* au sein de la Direction Générale de l'Environnement de la CE), et Mme Rosemarie HINGSAMER (*project adviser* au sein de l'EASME), tous deux très intéressés par la thématique des espèces exotiques envahissantes ; ils ont ainsi pu découvrir le Xénope lisse, qu'ils n'avaient jamais observé auparavant. Le courrier de la CE reçu suite à cette rencontre était très positif : M. FLEVARIS et Mme HINGSAMER ont apprécié leur venue et ont souligné la bonne progression du projet. Des recommandations ont été formulées concernant certains points pouvant s'avérer bloquants pour la mise en œuvre des actions (accès aux propriétés privées, autorisations administratives...).

Parmi les autres événements marquants de 2019, notons la tenue des deuxièmes comités de pilotage et comités de suivi au début de l'année, et la participation d'Isabelle CHAUVIN et de Myriam LABADESSE aux rencontres interLIFE, organisées cette année par l'ARPE (coordinatrice du LIFE Calanques) à Marseille.

La SHF a également participé à la première réunion du Réseau d'Expertise Scientifique et Technique sur les Espèces Exotiques Envahissantes, et à plusieurs journées techniques.

Enfin, nous sommes intervenus, pour la deuxième année consécutive, lors d'une

formation organisée par l'ONCFS à destination de ces agents et de ceux de l'AFB, sur le sujet des invasions biologiques. Les cas des Amphibiens (notamment Grenouille taureau et Xénope lisse) et des Reptiles (Tortue de Floride) introduits en France ainsi que les éventuelles actions de gestion mises en œuvre ont été abordés.

Après l'envoi en 2018 d'un rapport à mi-parcours, nous avons adressé un nouveau rapport synthétique d'avancement du projet, à la fin de l'année.

Parmi les actions concrètes mises en œuvre en 2019, il est à noter la poursuite de la veille écologique menée sur les deux espèces cibles du projet. Après la découverte d'une nouvelle population de Xénope lisse en 2018 près de Lille, un nouveau noyau a été détecté dans la région toulousaine. La SHF s'est tenue à la disposition de Nature en Occitanie, association locale en charge de l'étude de cette nouvelle population, pour lui apporter l'expérience acquise au cours des premières années du LIFE CROAA.

Enfin, la SHF a poursuivi son travail sur le développement d'outils de communication : mallette pédagogique, réalisation de vidéos thématiques...

Les actions se poursuivent en 2020 : finalisation de supports de sensibilisation, constitution de groupes de travail sur des thématiques spécifiques en mutualisation avec d'autres projets (PNA Cistude d'Europe) partageant des objectifs similaires. Un événement majeur sera organisé en fin d'année : un webinaire de travail visant à définir des stratégies de gestion pertinentes des populations de Xénope lisse et de Grenouille taureau sur le long terme.



Bilan du PNA I en faveur du Lézard ocellé

La mise en œuvre du Plan National d'Actions 2012-2016 en faveur du Lézard ocellé a débuté en 2011 avec la rédaction du plan par l'association OBIOs. Après validation de ce premier plan par le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) en janvier 2012, l'animation du PNA n'a débuté qu'en octobre 2013 et sa période d'application a d'emblée été prolongée jusqu'en 2017, afin de palier le retard pris dans sa mise en œuvre initiale. L'animation a été confiée à la SHF par la DREAL Nouvelle-Aquitaine. Elle a été mise en œuvre durant cinq ans et s'est officiellement achevée en octobre 2017, avec le Congrès annuel de la SHF organisé à Saint-Flour (Cantal) qui avait pour thème « Le Lézard ocellé en France : cinq années de plan d'actions ».

En novembre 2017, la DREAL Nouvelle-Aquitaine a de nouveau fait appel à la SHF pour la rédaction du bilan du Plan National d'Actions 2012-2016 en faveur du Lézard ocellé à la SHF, bilan rédigé au cours de l'année 2018 puis présenté au CNPN le 18 avril 2019.

La commission Faune de ce dernier a émis un avis favorable sur ce bilan et souligné la pertinence de l'écriture d'un second plan d'actions, et ce, pour une durée de dix ans. Un effort particulier a été demandé sur l'évaluation des pertes d'habitat et l'efficacité des mesures compensatoires dans le cadre des dossiers liés à la séquence « Éviter, Réduire, Compenser » (ERC).





Rédaction du PNA II en faveur du Lézard ocellé

Dès 2018, des réunions ont été organisées avec l'ensemble des acteurs régionaux afin de relancer une dynamique positive sur l'espèce et orienter la rédaction du futur plan. Le diagnostic a été rédigé courant avril, puis le Comité de pilotage s'est réuni le 28 mai 2019, à Paris, afin de discuter des actions à inscrire dans le nouveau PNA. Suite à ce travail de concertation, quatorze actions ont été retenues :

1. Renforcer les connaissances sur la répartition de l'espèce et acquérir des données permettant d'évaluer le statut de conservation de l'espèce
2. Renforcer les connaissances sur la biologie et l'écologie de l'espèce
3. Évaluer la gestion des habitats et les mesures compensatoires
4. Étudier la structure génétique des populations

5. Étudier l'impact des changements globaux sur les populations de Lézard ocellé
6. Assurer une gestion conservatoire des habitats du Lézard ocellé
7. Évaluer régulièrement l'adéquation entre la répartition du Lézard ocellé et les zonages environnementaux
8. Faciliter la prise en compte du Lézard ocellé par le biais des outils de porter à connaissance (ZNIEFF) et de planification (PLU, PLUI, SCOT)
9. Rédiger un guide de gestion des habitats
10. Former les acteurs de l'aménagement du territoire à la prise en compte du Lézard ocellé
11. Réaliser des actions de sensibilisation à destination des socio-professionnels
12. Mettre à jour et diffuser le guide ERC
13. Sensibiliser le grand public à la conservation du Lézard ocellé
14. Animer le site Internet du PNA

Le document finalisé a été transmis à la DREAL Nouvelle-Aquitaine en septembre, puis a été présenté en CNPN le 21 novembre 2019. Il a reçu un avis favorable à l'unanimité et a ainsi pu être soumis aux consultations publiques et interministérielles.

Rédaction du PNA II en faveur de la Cistude d'Europe

En avril 2018, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a confié à la SHF la rédaction du second Plan National d'Actions en faveur de la Cistude d'Europe. Un comité de rédaction, composé de dix-huit membres, un comité scientifique, intégrant des spécialistes de la génétique des populations, des vétérinaires, des biologistes, des statisticiens, ainsi qu'un comité de relecture, ont été proposés à la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'accompagner la rédaction du plan. Le travail de rédaction a débuté fin 2018 sur la base du bilan du premier PNA, rédigé en 2016, et a pris en compte la synthèse des enjeux de conservation et des besoins spécifiques de l'espèce identifiés lors des Journées Technique de Toulouse, en 2017.

Le comité de rédaction du plan s'est réuni le 12/02 et le 19/11/2019. Le cas des tortues exogènes trouvées en milieu naturel a fait l'objet d'une réflexion particulière visant notamment à apporter une vision nouvelle sur la problématique, afin de proposer des solutions efficaces de lutte. La valorisation des données d'inventaires et de suivis est également apparue comme un sujet prioritaire de ce nouveau PNA.

Neuf actions, portant sur les domaines de la connaissance, de la protection ou de la communication, ont été inscrites au PNA, qui sera mis en œuvre de 2020 à 2029 :

1. Accompagner la mise en œuvre du plan 2020-2029
2. Protéger réglementairement ou contractuellement les secteurs abritant la Cistude d'Europe
3. Appliquer une gestion adaptée des milieux abritant la Cistude d'Europe

4. Favoriser la prise en compte de la Cistude d'Europe dans les projets d'aménagement du territoire
5. Poursuivre les actions visant à limiter l'impact de la présence d'espèces exotiques en milieu naturel sur la Cistude d'Europe
6. Compléter et approfondir les connaissances scientifiques sur la Cistude d'Europe
7. Former et sensibiliser différents publics à la conservation de la Cistude d'Europe
8. Accompagner une stratégie de reconnexion des populations
9. Favoriser la réussite des projets de réintroduction et de renforcement de la Cistude d'Europe

Dès septembre 2019, la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes a confié à la SHF la mise en œuvre de deux actions jugées prioritaires du PNA : le développement d'une base de données permettant, entre autre, de stocker les données de suivi par CMR et la rédaction d'un document visant à encadrer les projets de réintroduction et de renforcement de populations.

Le PNA 2020-2029 a reçu un avis favorable du CNPN le 28 février 2020, puis a été mis en consultation publique le 12 mars 2020 sur le site du MTES. Il est désormais en phase de consultation interministérielle.



Programme de surveillance des Tortues marines de Méditerranée française

Dans le cadre du programme de surveillance (2017-2019) de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM) concernant le programme thématique « Tortues marines sous-région marine Méditerranée Occidentale », un contrat de recherche et développement a été établi sur 3 années entre la SHF et l'AFB.

Les cinq ensembles d'actions suivants sont prévus dans le cadre de ce projet :

- ⊙ Le renforcement de l'opérationnalité et de la visibilité du RTMMF,
- ⊙ Le recueil d'informations sur la distribution des tortues marines et l'impact des activités humaines,
- ⊙ La collecte de données auprès de pêcheries qui n'embarquent pas d'observateur,
- ⊙ La mise en place d'une bancarisation des données,
- ⊙ La valorisation des données recueillies.

En 2019, la SHF a poursuivi la coordination du RTMMF, permettant ainsi la compilation de 174 données d'observations en Méditerranée. Le détail concernant ces données (espèces observées, répartition géographique...) est donné dans le compte-rendu de la Commission RTMMF (page 29). Les investigations concernant les causes de morbidité et de mortalité des individus récupérés ont été reconduites. Ainsi, sur les 174 tortues observées, 6 présentaient des marques de collisions avec un navire, 1 a été retrouvée enchevêtrée dans un filet, 18 ont



été capturées accidentellement par un engin de pêche (13 par un chalut, 5 par un filet maillant).

La collaboration avec les centres de soins (CESTMed, CRFS d'Antibes) a permis de soigner 19 tortues. Onze d'entre elles ont pu être relâchées dans le milieu naturel en 2019, les autres, nécessitant une période de soin plus longue, l'ont été en 2020.

Une enquête à destination des pêcheurs qui n'embarquent pas d'observateur a été lancée en 2019, afin d'améliorer les connaissances sur les captures accidentelles de la pêche méditerranéenne. Les résultats seront connus courant 2020.

D'autre part, afin de faciliter la gestion de la base de données des Tortues marines de Méditerranée française, il a été décidé la création d'un module de saisie spécifique sous GeoNature (voir le projet Base de données).

Enfin, les données et informations recueillies ont été valorisées par l'ensemble des partenaires sous la forme de rapports, publications diverses, communications lors de congrès ou conférences, etc.

Programme POPAmphibien/POPReptile

Depuis 2011, des protocoles standardisés de suivis nationaux des populations d'Amphibiens (protocoles POPAmphibien) et de Reptiles (protocoles POPReptile) ont été élaborés à l'initiative de la SHF, des Réserves Naturelles de France (RNF), de l'Office National des Forêts (ONF), de l'Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE), du Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive de Montpellier (CEFE/UMR 5175) et du Centre d'Études Biologiques de Chizé (CEBC/UMR 7372).

L'objectif principal de la mise en œuvre de ces protocoles à une large échelle est de connaître la tendance évolutive des populations d'Amphibiens et de Reptiles à l'échelle nationale et de tester une série d'hypothèses pour expliquer les tendances observées, tout en facilitant la mise en place de suivis standardisés à l'échelle locale.

Ces indicateurs sont voués à devenir de précieux outils d'aide à la décision pour nos partenaires institutionnels. Ils permettront également d'étayer les méthodologies d'évaluation de l'état de conservation des espèces ciblées telles que les Listes Rouges de l'UICN et l'évaluation des espèces d'intérêt communautaire. Ce programme bénéficie d'un soutien financier du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES).

En 2017, la SHF a participé à l'élaboration d'une base de données des observateurs et des structures ayant mis en place un ou plusieurs protocoles POPAmphibien, en partenariat avec le CEFE de Montpellier. Cette mission s'est poursuivie en 2018. Cependant, afin d'assurer une continuité dans l'animation de ce dossier, le projet a été reprogrammé sur 2019.

Une réunion de travail a eu lieu entre le CEFE et la SHF, le 12 avril 2019, afin d'évaluer les besoins en termes d'animation du réseau et d'évoquer une stratégie de communication.

Parallèlement, le chargé de mission géomatique/web, en charge du développement de l'outil de saisie spécifique POP, a travaillé sur l'évaluation des besoins concernant cet outil, qui sera intégré à l'interface GeoNature de la SHF. Le cahier des charges pour le développement de l'outil, qui sera réalisé par un prestataire externe, a ensuite été rédigé.

Le traitement d'une partie des données acquises dans le cadre de ce programme a permis au CEFE de rédiger un article scientifique dans le Bulletin scientifique de la SHF, mais également de proposer un poster lors du Congrès annuel de la SHF en octobre 2019.

L'année 2020 a été une année cruciale pour ce programme, avec l'arrivée d'une nouvelle chargée de mission à la SHF, en charge de son animation et de sa coordination. Le développement du module de saisie spécifique a été finalisé, des enquêtes ont été lancées, l'inventaire des structures participatives a été mis à jour et un effort considérable a été mis sur la communication (diffusion de bilans, création de nouveaux logos, nouvelle charte graphique...).

Base de données herpétologiques

Depuis 2013, la SHF a travaillé sur la mise au point d'un outil de gestion des données herpétologiques et de saisie d'observations en ligne, CETTIA. Toutefois, après plusieurs années de développement, le constat a été fait que d'autres outils, offrant à la fois de meilleures fonctionnalités et des ponts directs avec d'autres bases de données avaient vu le jour. Il a donc été décidé en 2018 de migrer sur GeoNature.



GeoNature est une suite d'outils développée par les parcs nationaux qui a

l'avantage de mettre à disposition différentes interfaces permettant de :

- ☉ Saisir des observations en ligne, les consulter et les exporter ;
- ☉ Saisir des observations directement depuis un smartphone ;
- ☉ Créer des masques de saisie spécifiques aux protocoles de suivi mis en œuvre sur le terrain ;
- ☉ Diffuser et valoriser les données.

Au cours de l'année 2019, nous avons poursuivi comme prévu le développement de GeoNature. L'outil, désormais disponible et opérationnel, se décline en deux volets :

- ☉ **Un module de saisie**

Cet outil, accessible après la création d'un compte personnel, permet aux utilisateurs de partager leurs

observations, mais également de consulter les données et de les analyser. Les données sont organisées en relevés (localisation, jeu de données, date, observateur...), composés d'observations d'un ou plusieurs taxons (méthode, état, statut, détermination...). Elles sont saisies selon le standard SINP d'occurrences de taxons.

- ☉ **Un portail de restitution**

Cet outil permet une consultation à large échelle des données de répartition des Amphibiens et Reptiles de France métropolitaine. L'accès y est ouvert (pas de création de compte nécessaire). Il est doté de fiches par espèce, par commune, de cartographies interactives, d'illustrations, de descriptions et de statistiques.

En 2020, l'outil a été doté de nouveaux modules de saisie spécifiques, développés pour répondre aux besoins identifiés dans le cadre du programme POPAmphibien et POPReptile, du PNA Cistude d'Europe, du programme Pelophylax et de la saisie des données relatives aux tortues marines de Méditerranée française. Un travail sur les conventions d'échanges de données a été réalisé et le portail de restitution a été amendé.



Co-animation des PNA Sonneur à ventre jaune, Pélobate brun et Crapaud vert

Dans le cadre de cette convention, la SHF avait pour mission de gérer les données relatives aux trois espèces, puis de produire une carte de répartition à la commune et à la maille 10 km X 10 km pour chaque espèce.

Cette année, l'ONF a confié une nouvelle mission à la SHF, qui s'est poursuivie en 2020 : la co-organisation d'un colloque de restitution des trois PNA. L'événement s'est tenu du 08 au 10 septembre 2020, à Mesnil-Saint-Père, près de Troyes, et a accueilli environ 70 personnes. Ce fut l'occasion de moments d'échanges intéressants et fructueux lors des séances en salle et de la journée technique organisée sur le terrain en Forêt d'Orient.

En application de la convention cadre du 15 février 2013, l'Office National des Forêts (ONF) et la SHF ont signé une nouvelle convention pour l'année 2019, afin de formaliser la coopération entre les deux structures pour la mise en œuvre des Plans nationaux en faveur du Pélobate brun (*Pelobates fuscus*), du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et du Crapaud vert (*Bufo viridis*), dont l'animation au niveau national est portée par l'ONF.

Formation du réseau herpétologique de l'ONF

Comme chaque année, la SHF a organisé une formation des membres du réseau herpétologique de l'ONF. En 2019, elle a été dispensée par Pierre-André CROCHET, pour la deuxième année consécutive, près de Montpellier. Le programme, co-construit avec l'ONF, était varié et a permis d'évaluer les 9 membres présents du réseau, qui ont ainsi pu bénéficier du renouvellement de leur autorisation de capture.

En 2020, deux formations ont été programmées : une formation sur l'identification des Amphibiens et Reptiles septentrionaux et une seconde sur la biologie de la conservation. En raison du contexte sanitaire actuel, la première a finalement dû être annulée. La seconde s'est tenue à Paris début septembre.



undragon.org

Un dragon ! Dans mon jardin ?

La démarche nationale « Un dragon ! Dans mon jardin ? » a été initiée en 2016 par la SHF

et l'Union nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement (UNCPIE). Il s'agit d'une opération de sciences participatives invitant le public à observer et identifier les Amphibiens et Reptiles présents dans les espaces de nature ordinaire. En 2017, la SHF a développé le site internet www.undragon.org, en collaboration avec l'UNCPIE. Des améliorations y ont été apportées en 2018.

En 2019, des planches d'illustrations des espèces de France métropolitaine, réalisées

par Céline LECOQ, sont venues compléter les outils d'identification disponibles sur le site internet afin d'aider les observateurs à identifier l'animal observé. Un clip vidéo de présentation du programme, à destination du grand public, a également été réalisé. Un cahier des charges a été rédigé et un prestataire a été recherché. AMORCE a été sélectionné et la vidéo a été finalisée en 2020.

Au total, 446 personnes ont participé et saisi des observations en 2019 (+ 3,7% par rapport à 2018). Cela a permis de récolter plus de 1 150 données rien que cette année, soit plus de 7 085 données depuis 2004. L'équipe des dragonniers s'est étoffée : 260 naturalistes ont validé les données saisies, contre 150 en 2018.





Amélioration des connaissances de répartition du complexe des Grenouilles vertes

De l'avis de tous les observateurs, les Grenouilles vertes du genre *Pelophylax* demeurent parmi les Amphibiens européens les plus difficiles à identifier. D'une part, certaines espèces se ressemblent beaucoup morphologiquement. D'autre part, de nombreuses populations françaises se composent en partie ou en totalité d'individus qui appartiennent à des lignées d'origine hybride. L'existence d'hybrides de composition génétique différente semble être le principal obstacle à l'identification sur le terrain des Grenouilles vertes. Alors que *Pelophylax lessonae* et *Pelophylax ridibundus* sont sensiblement différents, les hybrides montrent une apparence morphologique plus ou moins intermédiaire entre celles de leurs parents présumés. En outre, la présence d'individus triploïdes, c'est-à-dire porteurs de trois jeux de chromosomes, complexifie encore un peu plus les choses, puisqu'ils peuvent ressembler plus à l'espèce parentale dont ils ont hérité de deux génomes.

L'identification des différentes espèces repose sur plusieurs caractères comme la taille, la forme du museau, la longueur des pattes postérieures, l'étendue de la palmure des orteils, le profil des tubercules métatarsiens, la disposition et l'importance des taches sombres sur les flancs et le dos, la forme des marbrures et la couleur de fond de la face postérieure des cuisses, la forme et la disposition des denticules vomériens, la

couleur des sacs vocaux et des callosités nuptiales (chez les mâles adultes), voire des rapports biométriques (Berger 1966, Gubányi & Korsós 1992). Le recours aux chants est en outre une aide précieuse, bien que là aussi les individus triploïdes puissent ressembler davantage que les diploïdes à l'une des espèces parentes (Schneider & Tunner 1982). Cette complexité rend impossible l'élaboration de cartes de répartition spécifique. Pour toutes ces raisons, la SHF a initié un programme visant à améliorer les connaissances sur ce taxon.

En 2019, l'objectif de cette étude nationale était de mettre en place un système d'identification des Grenouilles vertes à l'échelle nationale, basé sur les critères morphologiques présentés ci-dessus et sur l'analyse des chants.

Pour cela, un module de saisie spécifique, permettant l'envoi de photographies précises et de bandes sonores, doit être développé. Un cahier des charges a donc été rédigé en 2019 et le module a été développé au cours de l'année 2020.

L'année 2019 a également permis l'organisation d'une réunion avec Pierre-André CROCHET, spécialiste du complexe, afin de s'appuyer sur son expertise pour mener à bien l'étude. En 2020, un comité de pilotage sera constitué pour la poursuite du projet.

Expertise

Commission Répartition

Responsable : Jean Lescure

Contact : jean.lescore@MNHN.fr

Les coordinations régionales

Liste des coordinateurs régionaux

Gaëlle Micheli remplace Gaëlle Caublot comme coordinatrice régionale du Limousin.

Activités des coordinateurs régionaux

L'Atlas des Amphibiens et Reptiles d'Indre-et-Loire, porté par la Société Herpétologique de Touraine (SHT), la Société d'Études, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine (SEPANT) et l'association CAUDALIS, a été publié en juillet 2020.

L'atlas de Normandie a également été actualisé et réédité en 2020.

Courriers aux coordinateurs régionaux

Le 08/09/2020, Julien Renet, coordinateur régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur a envoyé aux coordinateurs son article expliquant l'amélioration par un algorithme des photographies d'Amphibiens, utilisées pour leur reconnaissance individuelle. Jean Lescure leur a également fait parvenir un nouvel article de Dufresnes et collaborateurs sur la répartition en France de *Bufo spinosus*, le 19/09, et deux articles sur la présence de *Natrix tessellata* en France, le 5/10. Il a également envoyé, le 22/09, la circulaire n° 11 demandant aux coordinateurs un rapport sur l'inventaire de l'herpétofaune dans leur région, leur BDD régionale et l'articulation de celle-ci avec la BDD nationale, ainsi que sur l'existence et l'activité de leur plateforme régionale du SINP.

Comité de validation MNHN/SHF

Amphibiens et Reptiles de France métropolitaine

Le 28/09, une nouvelle espèce a été validée pour la France : *Alytes almogavarii* Arntzen et Garcia Paris, 1995, l'Alyte catalan. Le 5/10, l'arrivée en France de *Natrix tessellata*, une espèce introduite en Suisse autour du Lac de Genève a également été validée.

Validation des listes des Amphibiens et Reptiles de l'Outre-mer français

La liste de l'herpétofaune de Mayotte, validée le 15/06/2019, a été publiée dans le Bulletin de la SHF n° 173, fin mars 2020. La liste des Serpents des Petites Antilles a été publiée dans le Bulletin de la SHF n° 174 fin juin 2020. La liste des Amphibiens de Guyane a été envoyée au Bulletin, celle de l'herpétofaune de la Guadeloupe, revalidée le 08/10, y sera envoyée prochainement.

Toutes les listes taxinomiques de France métropolitaine et d'outre-mer sont intégrées dans l'INPN, TAXREF, l'OFB et dans les Arrêtés ministériels. Le Comité de validation Muséum/SHF est sollicité pour la validation des Amphibiens et des « Reptiles » dans les listes nationales.

La liste de l'herpétofaune d'un pays francophone, la Tunisie, est actuellement élaborée avec le Pr. Saïd Nour de l'Université de Tunis et une équipe française.

Jean Lescure

Commission Conservation

Responsable : Damien Aumaitre

Contact : d.aumaitre@cen-lorraine.fr

En 2019-2020, la commission Conservation a malheureusement été peu active, ne s'étant pas réunie et n'ayant été que peu sollicitée, la plupart des dossiers ci-dessous ayant été une œuvre collective des membres du CA et des salariés de la SHF.

La commission Conservation a néanmoins été présente :

- ⊙ Lors des rencontres herpétologiques Grand Est le 29/11/2019 qui se sont déroulées à Saint-Dizier (52). La ville a en effet accueilli les 4^e rencontres herpétologiques du Grand Est sous l'organisation du CPIE du Pays de Soulaines, du Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine et de l'association alsacienne BUFO. Près de 80 personnes se sont réunies pour échanger sur les résultats des suivis et les méthodes de travail des études menées sur les Amphibiens et les Reptiles. La SHF était représentée par Damien AUMAITRE et Jacques THIRIET.
- ⊙ Lors de la journée des observateurs du groupe Rainne de Natagora le 26/01/2020 à Mons (Belgique). Une présentation sur le Xénope lisse, en lien avec les activités menées dans le cadre du LIFE CROAA, a notamment été réalisée par la SHF, en partenariat avec le GON, suite à la découverte d'une nouvelle population près de Lille en 2018.
- ⊙ Lors du colloque de restitution des PNA Amphibiens, co-organisé par l'ONF et la SHF les 8, 9 et 10/09/2020 au Ménil-Saint-Père dans l'Aube. La SHF était représentée par Claude MIAUD, Hugo CAYUELA et Damien AUMAITRE.

L'un des travaux majeurs de la Commission Conservation en 2019 a été sans aucun doute la mobilisation autour du nouveau projet d'arrêté de protection des Amphibiens et

Reptiles de France métropolitaine. La SHF a adressé à Mme la Ministre et ses conseillers un courrier, en date du 18/11/2019 insistant sur les points suivants :

- ⊙ La suppression de l'article 4 permettant la destruction de la Vipère aspic (*Vipera aspis*) et de la Vipère péliade (*Vipera berus*), et leur ajout à l'article 2.
- ⊙ Le classement de la Grenouille verte (*Pelophylax kl. esculentus*) à l'article 2.
- ⊙ Le classement de la Grenouille rousse (*Rana temporaria*) à l'article 2.
- ⊙ Le classement des espèces présentes à l'article 3 en article 2, afin que chaque espèce voie son habitat protégé.

Un [communiqué de presse](#), associant de nombreuses associations régionales et nationales, de la SHF, a également été adressé à plus de 130 médias.

La SHF s'est associée à plusieurs appels ou initiatives au niveau national pour des sujets touchant à la conservation des espèces ou des habitats. Cela s'est fait en particulier au sein du « Club des 14 », groupe informel réunissant 14 associations nationales de protection de la Nature. La SHF est donc de plus en plus présente dans des actions collectives, inter-associatives.

- ⊙ Signature, avec plus de 46 autres associations, d'un appel unitaire contre les excès de la chasse en juin 2019.
- ⊙ Dépôt de plainte collectif pour destruction d'une espèce protégée" au sujet d'un Ours tué en Ariège (Juin 2020).

La SHF est par ailleurs conseillère de l'ONF, gestionnaire de la Réserve biologique dirigée (RBD) des Landes de Saint-Avold, réserve créée officiellement le 21 novembre 2017, pour le Pélobate brun. Plusieurs réunions ont eu lieu sur le site de la RBD en 2019 et 2020. Le correspondant de la SHF sur ce site est Damien AUMAITRE, également animateur des PRA Amphibiens de Lorraine.

Damien Aumaitre

Commission RTMMF (Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française)

Responsable : Jacques Sacchi, puis Claude Miaud (depuis juin 2020)
Contact : rtmmf@lashf.org

Administration et organisation du Réseau

En 2019, le Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française comprenait 110 correspondants-observateurs agréés placés sous la coordination de Cathy CESARINI et de Jacques SACCHI, responsable de la Commission ad hoc de la SHF. Leur habilitation à intervenir sur les tortues marines échouées ou blessées est définie dans le cadre du programme scientifique de « l'Observatoire des Tortues Marines de France Métropolitaine » (OTMFM) placé sous la responsabilité du MNHN par arrêté ministériel du 25/10/2016 pour une durée de 5 ans. Le RTMMF est ainsi, avec le MNHN et le Réseau Tortues Marines Atlantique Est (RTMAE), l'un des 3 acteurs de ce programme. Il s'appuie pour sa réalisation sur la façade continentale sur deux centres de soins, le CESTMed du Grau du Roi et le nouveau Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS), hébergé par la ville d'Antibes et géré par l'association Marineland ; la Corse ne disposant pas actuellement de centre de soins sollicite, quand cela est nécessaire, l'aide du centre de soins du CREMA en Sardaigne.

Renforcement du réseau d'observateurs

Formation des observateurs du RTMMF (programme DCSMM)

Depuis 2018, les formations pour l'attribution des autorisations d'intervention sont organisées tous les 2 ans en alternance avec celles conduites par le RTMAE, dans le cadre du programme de formations de l'OFB. Ces formations bénéficient d'un financement de l'OFB dans le cadre du programme de suivi de la DCSMM.

Deux sessions de formation orientées plus spécialement à l'intention des agents des parcs marins et AMP ont été réalisées en

2019. La première, les 16-17/05/2019 à La Grande Motte (24 correspondants formés), la seconde, le 19/06/2019 à Bastia (12 correspondants formés).

Réseau d'alerte et partenariat

Le RTMMF s'appuie sur un réseau d'alerte informel composé d'organismes publics et d'associations impliquées dans la conservation et le suivi du milieu marin avec lesquelles des accords de partenariat sont établis pour l'échange à titre gracieux d'informations sur la présence de tortues marines sur nos côtes. Dans cet esprit, des conventions sont en préparation pour renforcer les relations du RTMMF avec l'association CARI en charge du suivi des tortues marines en Corse et les centres de soins du CESTMED et du CRFS du Marineland.

Points de transit

Le renforcement et la création de nouveaux points de transit (Parc marin du golfe du Lion, aquarium du Cap d'Agde, Parc Naturel Régional de Camargue) avec la mise en place de congélateurs pour le stockage des animaux morts et des échantillons avant leur prise en charge par les laboratoires dédiés.

Bilan des observations

En 2019, 174 observations de tortues marines ont été effectuées dont 80% en mer. Les autres observations concernaient des animaux échoués (10%) ou capturés accidentellement dans des engins de pêche (10 %). Une émergence, considérée comme une observation, a également eu lieu sur une plage Corse au mois d'août 2019. La persistance d'une décroissance générale des observations depuis 2017 est à souligner malgré un développement de l'effort d'observation mis en œuvre par le RTMMF. Parmi les 174 observations, 110 étaient des tortues caouannes. Les 64 autres observations étaient des chélonidés dont l'identification en tant que des tortues vertes (*Chelonia mydas*) n'a pu être validée.

La répartition géographique des 174 observations de 2019 montre que si la totalité des captures est cantonnée aux eaux littorales du

golfe du Lion, l'essentiel des observations en mer a été réalisé dans l'Ouest du golfe de Gênes, dans les eaux du courant liguro-provençal baignant les côtes du Var et des Alpes maritimes ; en revanche les échouages ont été signalés sur l'ensemble des côtes continentales.

Le 18/08/2019, un nid contenant 79 œufs de Tortue caouanne a été mis en évidence sur une plage de la plaine orientale dans la région de Ghisonaccia et a permis l'éclosion de 23 jeunes caouannes. Le matériel restant dans le nid (coquilles, individus morts) a été recueilli pour analyse génétique par le CEFE de Montpellier, partenaire du RTMMF.

Actions de recherche

Les actions de recherche du RTMMF s'inscrivent dans le cadre du programme scientifique de l'OTMFM et bénéficient du financement du programme de surveillance de la DCSMM du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM) et de la participation du RTMMF à des programmes européens de recherche.

Actions de sensibilisation et informations

Le RTMMF participe avec ses partenaires à des actions de sensibilisation des usagers de la mer et du public notamment par des conférences pour le public et la tenue de stands :

- ⊙ Création de nouveaux prospectus destinés aux usagers du milieu marin et littoral ;
- ⊙ Edition de nouvelles affiches ainsi qu'un kakemono présentant le RTMMF ;
- ⊙ Création d'un [site internet](#) (avec possibilité pour des observateurs occasionnels de saisir en ligne leurs observations éventuelles) ;
- ⊙ Actions de sensibilisation et de formation dans le cadre du programme de

sciences participatives du CPIE Bassin de Thau « Sentinelles de la Mer » ;

- ⊙ Exposé sur le RTMMF et son fonctionnement à l'occasion de l'inauguration du centre de soins de l'Institut Océanographique de Monaco le 27/04/2019 ;
- ⊙ Poursuite de la démarche d'accords de partenariat avec des organismes associatifs ou publics susceptibles de fournir au RTMMF, des informations sur la présence de tortues marines sur les côtes de Méditerranée française.

Ateliers, conférences et symposium

- ⊙ Participation le 25/11/2019 au MNHN à Paris, à l'atelier : *"Sea turtle GES" Criteria/indicators, methods and thresholds for assessing a good environmental status in the frame of environmental policies (1st Workshop of the technical group)* ;
- ⊙ Présentation du RTMMF lors d'ateliers, stands, interventions scolaires, ou conférences organisées par des structures partenaires :
 - Conférence du programme européen MedSeaLitter (7 juin 2019, Saintes Maries de la Mer),
 - Festival de Camargue (mai 2019, Saintes Maries de la Mer)
 - Fête de Port Gardian (juillet 2019, Saintes Maries de la Mer)
 - Interventions scolaires à l'école Roger Delagnes (année scolaire 2019, Saintes Maries de la Mer)

Publications et rapports

Comme en 2018, de nombreuses articles et rapports ont été publiés au cours de l'année 2019.

Jacques Sacchi

Commission Outre-Mer

Responsable : Élodie Courtois

Contact : elodie.courtois@cnrs.fr

La Commission Outre-mer connaît depuis 2019 un nouvel élan. Le congrès de Saint-Girons a notamment permis la réunion de ses membres, au cours de laquelle un projet de mise en place de visio-conférences et d'ateliers de réflexion a été discuté. Les échanges initiés ont entraîné une nouvelle dynamique et a permis la mise en réseau entre les différents territoires d'Outre-mer.

L'année 2019 a été marquée par la publication d'arrêtés ministériels de protection de l'herpétofaune de Martinique, Guadeloupe, Saint-Martin, Mayotte et La Réunion. Pour la Guyane, plusieurs rebondissements ont ralenti le projet mais les arrêtés sont en cours de finalisation. C'est une grande avancée pour la protection de l'herpétofaune en Outre-mer. La Commission Outre-mer de la SHF a été largement partenaire de l'élaboration de ces arrêtés, plusieurs membres ayant été impliqués dans les comités d'experts. La SHF a également été sollicitée en Guyane pour réaliser des formations à destination des agents de l'OFB et des réserves naturelles pour la reconnaissance de ces espèces nouvellement protégées.

Les membres de la commission ont également contribué à la mise en place d'une nouvelle revue : *HERP me !*, une revue électronique naturaliste (principalement franco-

phone) libre d'accès qui propose des articles richement illustrés sur les Amphibiens et les Reptiles de France. Son objectif est de mettre à disposition de tous des informations récentes et pratiques sur l'herpétofaune. Ceci inclut des éléments d'aide à l'identification pour favoriser la qualité des données (clés de détermination, guides de terrain, catalogues illustrés) mais également des atlas de répartition, des rapports d'études ou d'inventaires et des livres rouges sur les faunes menacées.

En 2020, la Commission a travaillé sur un nouveau projet, CLEF, déposé auprès de l'OFB dans le cadre de l'appel à projets MobBiodiv'2020. Ce projet a pour objectif de proposer un ensemble d'outils d'aide à l'identification des Amphibiens et des Reptiles de France métropolitaine et des territoires d'Outre-mer. Ces outils formeront une collection Good ID (Bonne IDentification) ayant pour objectif d'améliorer la qualité des données saisies par les observateurs. Ils seront disponibles gratuitement au format numérique dans la revue *HERP me !*. Ce projet n'a malheureusement pas été sélectionné mais il reste un des objectifs principaux de la commission Outre-Mer.

Enfin, la SHF a répondu à l'appel d'offres lancé par la DGTM de Guyane pour la rédaction du PNA *Anomaloglossus* (amphibien)/*Hartiella* (poisson) en Guyane Française, premier PNA sur les Amphibiens sur ce territoire.

Élodie Courtois

Commission Cistude

*Responsables : Laurent Barthe et
Stéphanie Thienpont*

*Contacts : l.barthe@natureo.org ;
stephanie.thienpont@lashf.org*

Les Journées Techniques Cistudes, organisées les 19 et 20/09/2019 en Brenne, ont été, pour la commission Cistude, l'occasion de se réunir. Ces rencontres ont permis à une cinquantaine de participants d'aborder différents thèmes : méthodes et déontologie des suivis, outils de valorisation des données, stratégie pour la réintroduction de l'espèce, problématiques de conservation liées à la pollution ou aux espèces exotiques envahissantes, biologie et écologie des émergents... Douze communications, suivies d'un temps consacré au débat, ont ainsi été proposées.

L'objectif des Journées Techniques Cistude est d'orienter la mise en œuvre de la stratégie de conservation de l'espèce, en s'appuyant sur l'expérience de différents acteurs de la conservation (scientifiques, gestionnaires, vétérinaires, services de l'État, socio-professionnels, etc.) et d'alimenter les réflexions permettant d'optimiser la mise en œuvre du PNA. Suite aux différents débats, les axes de travail suivants ont été proposés :

- ⦿ Communiquer sur les nouvelles connaissances portant sur la qualité des habitats des sites de ponte et relatifs à l'accueil des émergents, résultats majeurs ayant des impacts considérables en termes de gestion des milieux ;
- ⦿ Limiter les suivis et former les acteurs amenés à manipuler l'espèce notamment au travers de CMR ;
- ⦿ Harmoniser et standardiser les protocoles (CMR, marquage, recensement et suivis, prélèvements génétiques, prélèvements pour analyses) afin d'être en mesure de réaliser des comparaisons de résultats sur l'ensemble du territoire ;
- ⦿ Centraliser, mutualiser et bancariser les données acquises lors des suivis ;
- ⦿ Mettre en place une stratégie nationale de communication et de valorisation scientifique des données ;
- ⦿ Organiser une synthèse nationale sur les retours d'expérience concernant les opérations de gestion des espèces exotiques envahissantes et de recolonisation des sites après éradication.

Stéphanie Thienpont



Commission Sciences participatives

Responsable : Mickaël Barrioz

Contact :

mickael.barrioz@cpiecotentin.com

La Commission Sciences participatives a officiellement vu le jour avec la naissance de l'opération nationale « Un dragon ! Dans mon jardin ? » en 2017.

Ce programme de sciences participatives concerne les espèces d'Amphibiens et de Reptiles observées de manière occasionnelle par le grand public dans les jardins ou lors de promenades. Il s'agit donc d'une opération complémentaire par rapport à d'autres programmes destinés aux naturalistes. Mis en place en Normandie en 2004 par les CPIE, le concept a été repris par une quarantaine d'associations en France et est aujourd'hui co-animé par l'Union Nationale des CPIE (animation du réseau des structures régionales relais...) et la SHF (gestion de la base de données...). Partant du principe que l'on protège mieux ce que l'on connaît, il s'agit de proposer aux citoyens un outil (www.undragon.org) permettant d'envoyer des photos des espèces présentes dans leur environnement pour identification et de recevoir rapidement une réponse grâce à un réseau de naturalistes bénévoles, baptisés « dragonniers ». Chaque observation est automatiquement « valorisée » via des cartes et graphiques disponibles en ligne. Cette année, trois coordinateurs régionaux de la SHF ont recherché dans la galerie d'éventuelles erreurs d'identification ; résultat : 39 erreurs sur 1 357 photos disponibles, soit moins de 3 %. Bravo aux dragonniers et merci à Matthieu Berroneau et Julien Renet pour leur sagacité !

C'est dans le cadre des activités de la Commission Sciences participatives que la SHF participe à la mise en œuvre de cette

opération. L'implication de la SHF est détaillée pour l'année 2019 à la page 25.

En 2020, le Crapaud commun et le Crapaud épineux (« Crapauds communs ») arrivent toujours en tête des signalements (22 % des données 2020 vs 29 % en 2019), suivis de la Salamandre tachetée (17 % en 2020 vs 15 % en 2019), du Triton palmé (10 % en 2020 comme en 2019) et du groupe des « Grenouilles vertes » (9 % en 2020 vs 10 % en 2019).

Du côté des Reptiles, la prédominance d'une espèce est encore plus marquée : il s'agit du Lézard des murailles (34 % des données 2020 vs 42 % en 2019). L'Orvet fragile (15 % en 2020 vs 8 % en 2019), le Lézard à deux raies (13 % en 2020 vs 11 % en 2019) et la Couleuvre helvétique (12 % en 2020 vs 10 % en 2019) arrivent ensuite.

Le succès du programme dépend notamment de l'ancienneté et/ou de l'intensité de l'animation régionale. Ainsi, des régions couvertes depuis longtemps comme la Normandie, Poitou-Charentes ou l'Auvergne bénéficient du plus grand nombre de données. L'Aquitaine a en 2020 dépassé la barre des 100 données ! C'est toujours dans le quart nord-est du territoire que les retours sont les moins nombreux.

En 2020, la Commission a également lancé une nouvelle opération de sciences participatives : La Nuit des dragons. Le principe général est de suivre des parcours où la Salamandre tachetée (ou sa cousine corse) est présente (ou potentiellement présente), donnant ainsi des indications démographiques sur la population locale : est-elle en expansion, stable ou en régression ? Pour en savoir plus : www.undragon.org.

Mickaël Barrioz

Projet associatif

Fin 2019, les premiers éléments concernant le projet associatif ont été obtenus lors d'un atelier réalisé pendant le Congrès annuel de la SHF. Suite à cela, l'ensemble des membres a été invité à s'exprimer sur un questionnaire en ligne afin de mieux cerner leurs attentes pour le futur de la SHF. Plusieurs points concernant la nécessité d'évolution de la communication envers les membres, la valorisation des projets portés par l'équipe salariée et la mise en place d'une vie associative sont ressortis de l'enquête, venant appuyer les idées émises lors de l'atelier.

Début 2020, une [page internet](#) et une adresse mail dédiée (projet-associatif@lashf.org) ont été créées.

L'agenda de 2020, prévoyait un tour d'horizon des différents organes de la SHF (commissions, coordinateurs régionaux, administrateurs...) ainsi qu'une journée de travail collectif. Malheureusement, le contexte de crise sanitaire n'a pas permis les rencontres physiques. Aussi, des questionnaires ciblés ont été envoyés aux coordinateurs et aux responsables des commissions au printemps 2020. L'équipe salariée a aussi été entendue sur son fonctionnement et ses souhaits pour le développement de la SHF.

Grâce à ces « auditions », une première synthèse du diagnostic sera réalisée pour l'automne 2020.



Communication

Publication du bulletin scientifique

En 2019, les bulletins 169 à 172 ont été édités, en impression couleur à partir du 170 pour la plus grande satisfaction des abonnés. Nous remercions chaleureusement Claude-Pierre GUILLAUME, rédacteur en chef et coordinateur, pour son investissement dévoué.



Fin 2019, un groupe de travail s'est constitué afin de mener une réflexion approfondie sur le devenir du bulletin.

Festival de Ménigoute

Comme chaque année, la SHF était présente au Festival International du Film Ornithologique (FIFO) de Ménigoute, qui s'est tenu du 29/10 au 03/11/2019. L'implication des bénévoles (un grand merci à vous !) a permis la tenue d'un double stand, dont une partie était consacrée au LIFE CROAA, avec l'installation de l'exposition finalisée au printemps.

Nous avons partagé un coin avec la SFEPM dédié aux enfants, avec plusieurs activités proposées : maquillage, coloriage, jeux concours... Une opération qui a rencontré un grand succès, et qui sera à renouveler lors de la prochaine édition !



En 2020, le contexte sanitaire a conduit au report du festival. Nous vous donnons donc rendez-vous en 2021, avec l'organisation en plus des 12èmes Journées de la Conservation des Amphibiens et Reptiles !





Congrès national 2019

Le 47^{ème} congrès de la SHF s'est déroulé du 10 au 12/10/2019 à Saint-Girons (Ariège, France). Ce congrès francophone annuel est l'occasion de partager et d'échanger sur l'avancée des connaissances concernant l'herpétofaune. Cette année, la SHF a confié l'organisation du congrès à trois structures présentes en Ariège, la Station d'Écologie Théorique et Expérimentale (SETE) du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) de Moulis, l'association Ecodiv et l'Association des Naturalistes d'Ariège - Conservatoire d'Espaces Naturels d'Ariège (ANA-CEN Ariège).

Ce rassemblement, composé d'acteurs naturalistes et scientifiques venant de structures professionnelles et associatives, a cette année dépassé les précédents en termes de fréquentation, avec 230 congressistes inscrits (moins de 200 ces 2 dernières années). Les thématiques concernant l'herpétofaune pyrénéenne, l'éthique et la sensibilisation, les avancées scientifiques, la répartition et la conservation ont été abordées autour de 23 conférences et la présentation de 20 posters. La programmation d'ateliers participatifs a permis de riches échanges sur divers sujets : le projet associatif de l'association, le développement d'un pôle de médiation faune sauvage ainsi qu'un débat sur l'éthique et la sensibilisation de l'herpétofaune ; l'objectif étant de poursuivre les démarches engagées en 2018 afin d'inscrire la SHF au cœur des missions de protection et de sensibilisation de l'herpétofaune pour un public large. Le congrès s'est terminé par la visite du Métatron et de la Grotte de la SETE (40 congressistes), et une sortie terrain à la rencontre de l'herpétofaune locale (50

congressistes). Ces 90 personnes ont ensuite eu le plaisir de découvrir l'Aquatron de la SETE de Moulis. Durant ce congrès, nous avons eu le privilège de recevoir en invité d'honneur M. Albert MARTINEZ-SILVESTRE (docteur vétérinaire, diplômé en herpétologie du European College of Zoo Medicine et directeur scientifique du Centre de Récupération des Amphibiens et Reptiles de Catalogne, Espagne). Lors de la plénière d'ouverture, il a présenté l'avancement de travaux réalisés sur les maladies émergentes détectées chez des Amphibiens dans les provinces des Pyrénées et des régions pré-pyrénéennes. Nous également eu le plaisir de recevoir Messieurs José Carlos BÁEZ BARRIONUEVO et Juan Antonio CAMIÑAS HERNANDEZ (Asociación Herpetológica Española, Instituto Español de Oceanografía à Fuengirola, Espagne) qui ont pu échanger avec les membres de la SHF concernant des collaborations transfrontalières à développer : mutualisation des connaissances sur la répartition des espèces en France, Espagne et Portugal, rapprochement des stratégies nationales de conservation de la Cistude d'Europe et renforcement des actions portant sur les tortues marines. Étaient également présents Mme Jeanne-Marie ROUX-FOUILLET, chargée de mission Reptiles, Amphibiens, invertébrés, poissons d'eau douce au Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (Bureau de la chasse, de la faune et de la flore sauvages, Direction de l'eau et de la biodiversité, Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, France) et M. Alexandre CHERKAoui (Direction de l'Écologie, DREAL Occitanie, France) avec lesquels nous échangeons régulièrement sur des questions administratives concernant l'herpétofaune française.

Le souhait des organisateurs était d'ancrer le congrès dans une dynamique locale, c'est pourquoi nous avons du mieux possible travaillé avec des entreprises et structures du territoire (L'oie gourmande, l'imprimerie

Fabbro, l'entreprise Blasco...). Dans cette démarche, nous avons également accueilli 2 classes de 4^{ème} du collège de Seix (environ 40 élèves), accompagnées de leurs enseignants sur la demi-journée du vendredi matin. Ils ont pu découvrir à la fois ce qu'est un congrès scientifique et l'univers de l'herpétofaune. Suite aux conférences, ils ont bénéficié d'un temps d'échanges avec 3 chercheurs en herpétologie.

Enfin, l'Assemblée Générale de la SHF a comme habituellement été programmée pendant le congrès annuel. Ce moment fort a eu lieu le vendredi en fin de journée, avec la présence d'un grand nombre d'adhérents.



Réseaux sociaux

Depuis plusieurs années, la SHF anime une page Facebook, outil incontournable pour créer du lien et diffuser des informations relatives aux activités de l'association ou à la conservation de l'herpétofaune.

En 2019, la page a reçu 266 nouvelles mentions « J'aime », portant à 3 120 le nombre total au 31/12/2019. 281 nouvelles personnes se sont également abonnées à la page.

Parmi les publications ayant touché le plus de personnes, trois arrivent en tête :

- Publication du 24/04/2019, relative au recrutement d'un responsable scientifique et technique : 8 735 personnes touchées,
- Publication du 13/10/2019, relative au congrès de Saint-Girons : 5 853 personnes touchées,
- Publication du 22/11/2019, relative au communiqué de presse sur le nouvel arrêté de protection des Amphibiens et Reptiles : 5 809 personnes touchées.

Cet intérêt souligne les moments forts de l'association durant cette année 2019.



Fort de cet outil, le Conseil d'Administration a décidé en fin d'année de se doter d'un compte Twitter professionnel.

Ce nouveau moyen de communication permet de renforcer le rayonnement de l'association, en touchant notamment davantage de structures officielles et institutionnelles.



Retrouvez-nous sur :

Facebook : @SocieteHerpetologiqueDeFranceSHF

Twitter : @LaSHF_Officiel

Engagement partenarial : le Club des 14

Le Club des 14 est un regroupement de quatorze associations : France Nature Environnement (FNE), la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la Société Française pour le Droit de l'Environnement (SFDE), la Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Humanité & Biodiversité, SURFRIDER, WWF, l'Association pour la Protection des Animaux Sauvages (ASPAS), la Fondation pour la Nature et pour l'Homme, l'Office pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN), la Société Herpétologique de France (SHF), l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne (ANPCEN) et la FERUS. L'objectif du Club des 14 est de fédérer et coordonner les actions en faveur de la biodiversité au niveau national pour faire face aux défis environnementaux que nous traversons.

Au cours de l'année 2019, le Club des 14 s'est réuni à plusieurs reprises. Parmi les activités majeures du Club, notons l'organisation le

11/03/2019 d'un Grand Débat national sur la biodiversité, à la mairie du 15^{ème} arrondissement de Paris, en présence d'Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du Ministre de la Transition Écologique et Solidaire.

Un important travail a été initié en 2019 : la rédaction d'un Livre blanc « Pour que vive la Nature ». Ce livre blanc s'inscrit dans la perspective de la prochaine Stratégie nationale pour la Biodiversité 2021-2030. Finalisé en 2020, il a été remis à Elisabeth Borne, Ministre de l'Écologie, le 22/05/2020, à l'occasion de la Journée mondiale de la Biodiversité.

La SHF a également pu compter sur le soutien des autres membres du Club des 14 lors de la rédaction et la diffusion du communiqué de presse relatif au nouveau projet d'arrêté de protection des Amphibiens et Reptiles. La majorité des membres a souhaité s'y associer.





Rapport financier

Compte de résultat

Charges 2019

Les charges engagées sur l'exercice 2019 s'élèvent à **275 482.25 €** (-6 % par rapport à 2018) :

	2019
Achats	23 983.92 € (-61 %)
Services extérieurs	2 541.54 € (- 46 %)
Autres services extérieurs	69 164.80 € (+16 %)
Charges du personnel	133 506.38 € (+11 %)
Dotations aux amortissements	1 262.61 € (+21 %)
Valorisation du bénévolat	45 023 € (-4 %)

La rubrique « **Achats** » comprend la variation du stock d'ouvrages à la revente, les prestations externes, les équipements, les fournitures administratives, le matériel informatique et l'achat de marchandises pour revente.

Analyse : La variation par rapport à 2018 s'explique par le fait que les prestations externes ont été moins importantes en 2019 (chaque année, elles dépendent majoritairement des actions à mener dans le cadre de projets financés via des subventions d'exploitations) :

- Rapportage DHFF : 26 100 € en 2018 (prestations pour la rédaction de fiches), nul en 2019,
- Life Croaa : 32 300 € en 2018, 21 100 € en 2019 (kits ADNe avec analyse et prestation d'interprète).

La rubrique « **Services extérieurs** » comprend les locations, l'hébergement informatique, la maintenance, l'assurance, la documentation générale, les retours sur dépôt-vente d'ouvrages et les frais de séminaire.

Analyse : La variation par rapport à 2018 s'explique par l'arrêt fin 2018 de l'hébergement informatique de la base de données herpétologiques sur l'outil Cettia (1 920 € en 2018, nul en 2019).

La rubrique « **Autres services extérieurs** » comprend les honoraires, la publicité, la gestion des sites Internet, les catalogues et imprimés, les déplacements et frais de réception, l'affranchissement, les services bancaires, les cotisations et frais divers.

Analyse : La variation par rapport à 2018 s'explique par l'augmentation en 2019 des coûts liés à la gestion de sites Internet (chaque année, elles dépendent majoritairement des actions à mener dans le cadre de projets financés via des subventions d'exploitations) :

- "Un Dragon ! dans mon jardin ?" : développement du site Internet en 2018 (3 900€), nul en 2019,
- RTMMF : développement du site Internet en 2018 (1 680 €) et continuité en 2019 (300 €),
- Base nationale de données herpétologiques : développement en 2018 (1 430 €) et continuité en 2019 (7 800 €).

L'écart s'explique également sur les frais de réception :

- Repas du congrès : 5 000 € en 2018, 9 100 € en 2019 (pas de buffet des terroirs et nombre de repas quasi doublé),
- 2 sessions de formation des observateurs du RTMMF : 2 100 € en 2019.

La rubrique « **Charges de personnel** » comprend les rémunérations versées au personnel salarié, les charges sociales les provisions et charges liées aux congés payés, et les indemnités diverses.

Analyse : La variation par rapport à 2018 s'explique avec les évènements suivants :

- Départ non remplacé de Christophe Eggert en avril 2019,
- Stéphanie Thienpont (embauchée à mi-temps en juillet 2018), passée à 80% à compter de mars 2019,
- Signature de contrats de travail de courte durée en 2019 dans le cadre du rapportage DHFF pour un coût de 19 500 €.

La rubrique « **Dotations aux amortissements** » comprend les charges liées aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Analyse : La variation peu importante par rapport à 2018 s'explique par les investissements arrivants en fin d'amortissement et ceux engagés chaque année.

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 11€.

Analyse : La variation peu importante par rapport à 2018 s'explique par le nombre d'heures remontées : 4 260 en 2018 contre 4 093 en 2019.

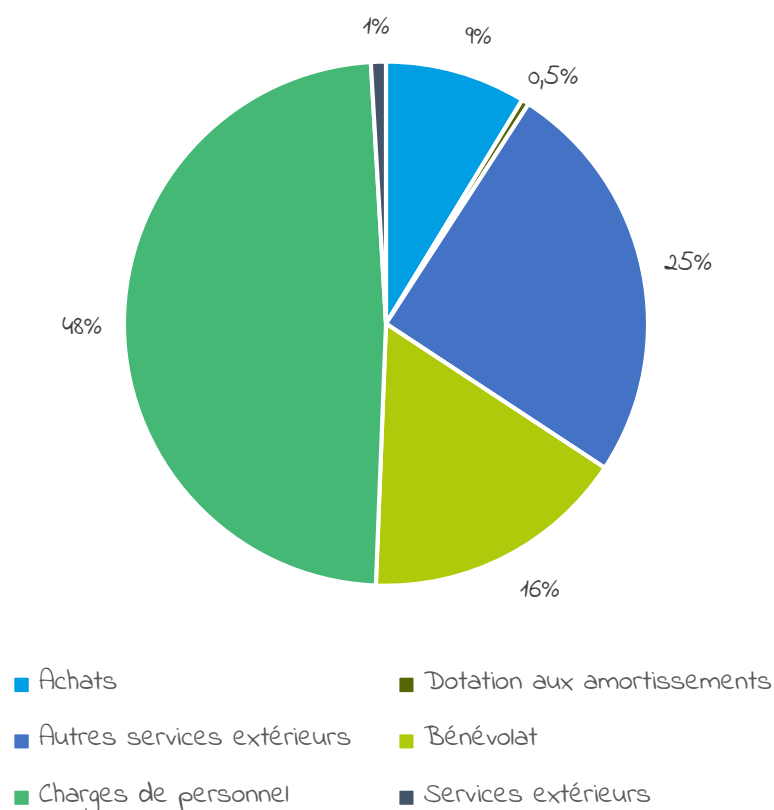


Figure 1. Répartition des charges en 2019

Produits 2019

Les produits perçus sur l'exercice 2019 s'élèvent à **288 667.86 €** (-14 % par rapport à 2018) :

	2019
Prestations de services	6 575 € (-64 %)
Autres produits	18 475.29 € (+26 %)
Subventions d'exploitation	182 973.88 € (-16 %)
Cotisations	13 228 € (-24 %)
Dons	20 654.50 € (+2 %)
Transferts de charges d'exploitation	1 358.50 € (0 en 2018)
Produits financiers	379.69 € (+112%)
Valorisation du bénévolat	45 023 € (-4 %)

La rubrique « **Prestations de services** » dépend des sollicitations extérieures et du plan de charge de l'équipe salariée.

Analyse : Elles sont nettement inférieures par rapport à 2018, ci-dessous les principales prestations réalisées majoritairement pour l'Office National des Forêts (ONF) en 2019 :

- Analyse de données dans le cadre du suivi de l'état des populations d'Amphibiens (programme POPAmphibien) et Reptiles (programme POPReptile) : 3 000 €
- Formation du réseau herpétologique sur la capture des Reptiles méditerranéens : 1 875 €

La rubrique « **Autres produits** » comprend les abonnements au bulletins, la vente de livres et goodies et les produits des activités annexes (inscriptions et repas des congressistes).

Analyse : La variation vient principalement des encaissements enregistrés dans le cadre du congrès annuel, le nombre de participants ayant été plus important en 2019 (230) qu'en 2018 (180).

La rubrique « **Subventions d'exploitation** » comprend l'ensemble des aides publiques perçues dans le cadre de projets spécifiques, réalisés dans la limite du plan de charge de l'équipe salariée.

Analyse :

Certains projets ont été finalisés en 2019 :

- Rapportage Directive Habitat Faune Flore, Amphibiens et Reptiles (MTES) : 46 553 €
- Rédaction du PNA en faveur de la Cistude d'Europe (Dreal Auvergne Rhône-Alpes) : 18 320 €
- Rédaction du PNA II en faveur du Lézard ocellé (Dreal Nouvelle Aquitaine) : 10 878 €

Certains projets sont engagés sur plusieurs années, les subventions sont donc réparties en fonction de l'avancement réalisé sur l'année, détaillé ci-dessous pour 2019 :

- Programme LIFE CROAA (Control stRategies Of Alien invasive Amphibians) 2016-2022 :
 - Commission Européenne : 61 370.88 €
 - Région Nouvelle Aquitaine : 13 418 €
 - DREAL Nouvelle Aquitaine : 2 409.74 €
 - Agence de l'Eau Adour Garonne : 1 026.26 €
- Mise en œuvre du programme de surveillance des tortues marines dans la sous-région marine Méditerranée Occidentale 2017-2020 (OFB) : 13 729 €

Enfin, certains projets initiés en 2019 seront finalisés en 2020, les subventions sont également réparties en fonction de l'avancement réalisé sur l'année, détaillé ci-dessous pour 2019 :

- Base nationale de données herpétologiques (MTES) : 5 498€

- Amélioration des connaissances de répartition du complexe des Grenouilles vertes (MTES): 2 372 €
- Suivi des populations d'Amphibiens et Reptiles - programmes POPAmphibien et POPReptile (MTES) : 4 615 €
- Sciences participatives « Un dragon dans mon jardin ! » (MTES) : 1 284 €
- Action du PNA en faveur de la Cistude d'Europe - Développement et administration d'une interface de saisie nationale pour les données d'occurrence (Dreal Auvergne Rhône-Alpes) : 1 000 €
- Action du PNA en faveur de la Cistude d'Europe - Guide des bonnes pratiques pour la réintroduction ou le renforcement de populations (Dreal Auvergne Rhône-Alpes) : 500 €

La rubrique « **Cotisations** » comprend l'ensemble des cotisations enregistrées sur l'année, incluant l'option au bulletin scientifique.

Analyse : Le montant total enregistré s'élève à 13 228 € et se détaille ainsi :

- Cotisations pour 2019 : 12 248 €
- Cotisations anticipées réglées pour 2020 : 980 €

La rubrique « **Dons** » comprend l'ensemble des dons enregistrés sur l'année.

Analyse : Le montant total enregistré s'élève à 20 654.50 € et se détaille ainsi :

- Dons versés par des adhérents : 654.50 €
- Don versé par l'association Beauval Nature dans le cadre du programme LIFE CROAA (Control strategies Of Alien invasive Amphibians) 2016-2022 : 20 000 €

La rubrique « **Transferts de charges d'exploitation** » comprend Les contreparties d'opérations comptables ne pouvant être affectées directement.

Analyse : Le montant total enregistré s'élève à 1 358.50 €, il correspond aux indemnités journalières perçues directement par la Sécurité Sociale suite à l'arrêt maladie d'un salarié pour lequel le versement du salaire a été maintenu.

La rubrique « **Produits financiers** » comprend les revenus liés à la gestion financière de l'association.

Analyse : Le montant total enregistré s'élève à 379.69 €, il correspond aux intérêts financiers perçus sur l'année.

La rubrique « **Valorisation du bénévolat** » comprend la valeur des heures réalisées et recensées par l'ensemble des bénévoles, au tarif du SMIC brut, soit 11€.

Analyse : La variation peu importante par rapport à 2018 s'explique par le nombre d'heures remontées : 4 260 en 2018 contre 4 093 en 2019.

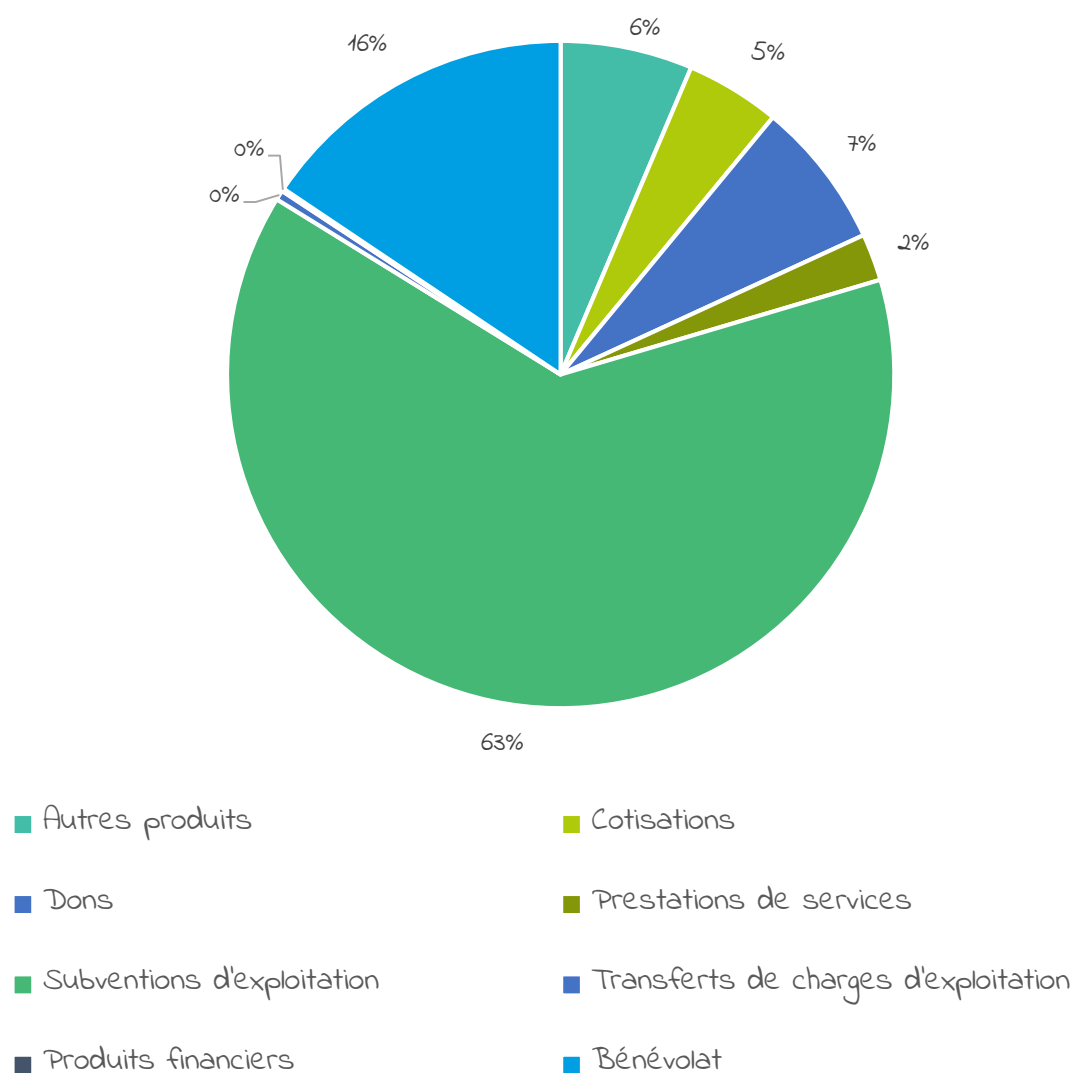


Figure 2. Répartition des produits en 2019

Pour la 4^{ème} année consécutive, la SHF affiche un résultat excédentaire à hauteur de 13 185.61 € pour l'exercice 2019.

Exercice comptable 2019 - SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE

Compte de résultat - CHARGES

CHARGES		31/12/2019	31/12/2018	variation
CHARGES D'EXPLOITATION				
60	ACHATS			
6037	Variation stock à la revente	453,45 €	-2 218,80 €	-120%
604	Achats d'études et prestations de service	22 262,58 €	59 177,88 €	-62%
6063	Fournitures d'entretien et petits équipements	298,00 €	493,64 €	-40%
6064	Fournitures administratives	735,64 €	650,01 €	+13%
60641	Matériel Informatique	152,99 €	43,00 €	+256%
6071	Achats marchandises pour revente	81,26 €	3 327,34 €	-98%
TOTAL		23 983,92 €	61 473,07 €	-61%
61	SERVICES EXTERIEURS			
613	Locations	0,00 €	400,00 €	-100%
6133	Hébergement informatique	0,00 €	1 920,00 €	-100%
6156	Maintenance	562,60 €	557,76 €	+1%
616	Assurance multirisques	231,04 €	207,80 €	+11%
6181	Documentation générale	837,90 €	1 214,36 €	-31%
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	910,00 €	420,00 €	+117%
TOTAL		2 541,54 €	4 719,92 €	-46%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 776,00 €	4 680,00 €	+2%
623	Publicité, publications, relations publiques	4 454,04 €	5 152,56 €	-14%
62331	Site Internet	8 108,15 €	7 015,54 €	+16%
6236	Catalogues et imprimés	12 907,39 €	12 582,98 €	+3%
625	Déplacements - salariés	13 280,43 €	13 323,60 €	-0%
6251/11	Déplacements - admin., bénévoles et autres	8 015,75 €	7 271,76 €	+10%
6257	Mission réception	11 237,35 €	4 855,53 €	+131%
6263	Affranchissements	2 433,72 €	1 820,06 €	+34%
6264	Internet	724,02 €	512,55 €	+41%
627	Services bancaires et ass	2 344,95 €	914,64 €	+156%
628	Divers (frais organisation, cotisations,...)	350,00 €	168,00 €	+108%
6281	Concours divers (cotisations)	533,00 €	1 100,00 €	-52%
TOTAL		69 164,80 €	59 397,22 €	+16%
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS			
6333	Participation à la formation professionnelle	2 158,00 €	1 692,00 €	+28%
TOTAL		2 158,00 €	1 692,00 €	+28%
64	CHARGES DE PERSONNEL			
6411	Rémunération personnel (brut)	98 124,34 €	80 445,28 €	+22%
6412	Provision congés payés	-2 195,28 €	2 030,92 €	-208%
6414	Indemnités et avantages divers	3 896,02 €	3 900,54 €	-0%
6451	Charges de sécurité sociales et autres	31 670,15 €	31 444,40 €	+1%
6458	Cotisations sur congés	-590,01 €	208,02 €	-384%
648	Médecine du travail	443,16 €	471,96 €	-6%
TOTAL		131 348,38 €	118 501,12 €	+11%
		133 506,38 €	120 193,12 €	+11%
68	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
68111	Dotation aux amorts - Immos incorporelles	226,90 €	80,54 €	+182%
68112	Dotation aux amorts - Immos corporelles	1 035,71 €	966,13 €	+7%
TOTAL DOT.AMORTISSEMENT ET PROVISIONS		1 262,61 €	1 046,67 €	+21%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		230 459,25 €	246 830,00 €	-7%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
671000	Charges exceptionnelles	0,00 €	886,29 €	-100%
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	886,29 €	-100%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
861	Bénévolat	45 023,00 €	46 860,00 €	-4%
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		45 023,00 €	46 860,00 €	-4%
TOTAL DES CHARGES		275 482,25 €	294 576,29 €	-6%

Exercice comptable 2019 - SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE

Compte de résultat - PRODUITS

PRODUITS		31/12/2019	31/12/2018	variation
PRODUITS D'EXPLOITATION				
70	VENTE DE PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICE			
7012	Vente de bulletins	2 413,00 €	2 390,21 €	+1%
706	Prestations de services	6 575,00 €	18 500,00 €	-64%
7071	Vente de livres et accessoires	1 992,73 €	3 015,40 €	-34%
708	Produits des activités annexes	14 069,56 €	9 270,63 €	+52%
	TOTAL	25 050,29 €	33 176,24 €	-24%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
742	AFB - Programme de surveillance Tortues marines	13 729,00 €	25 081,00 €	-45%
742	Agence de l'Eau Adout Garonne - Life Croaa	1 026,26 €	3 160,56 €	-68%
742	Commission Européenne - Life Croaa	61 370,88 €	65 032,32 €	-6%
742	DREAL Auvergne Rhône-Alpes - PNA Cistude	19 820,00 €	7 080,00 €	+180%
742	DREAL Nouvelle Aquitaine - Life Croaa	2 409,74 €	25 951,93 €	-91%
742	DREAL Nouvelle Aquitaine - PNA Léopard Ocellé	10 878,00 €	13 529,00 €	-20%
742	MTES - Base nationale de données herpétologiques	5 498,00 €	8 000,00 €	-31%
742	MTES - - Mobilité de la faune herpétologique	0,00 €	5 000,00 €	-100%
742	MTES - Programme Pelophylax	2 372,00 €	0,00 €	#DIV/0!
742	MTES - Programme Un dragon dans mon jardin !	1 284,00 €	2 800,00 €	-54%
742	MTES - Programmes POP	4 615,00 €	361,00 €	+1178%
742	MTES - Rapportage Natura DHFF	46 553,00 €	47 119,00 €	-1%
742	Région Nouvelle Aquitaine - Life Croaa	13 418,00 €	15 481,93 €	-13%
	TOTAL	182 973,88 €	218 596,74 €	-16%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
756	Cotisations adhérents	13 228,00 €	17 432,50 €	-24%
756	Dons adhérents	654,50 €	255,83 €	+156%
756	Fondation Beauval Nature (Life Croaa)	20 000,00 €	20 000,00 €	0%
	TOTAL	33 882,50 €	37 688,33 €	-10%
		20 654,50 €	20 255,83 €	+2%
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
791	Transferts de charges d'exploitation	1 358,50 €	0,00 €	#DIV/0!
	TOTAL	1 358,50 €	0,00 €	#DIV/0!
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		243 265,17 €	289 461,31 €	-16%
PRODUITS FINANCIERS				
768	Autres produits financiers	379,69 €	178,71 €	+112%
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		379,69 €	178,71 €	+112%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
770	Produits exceptionnels			-
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		0,00 €	0,00 €	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
871	Bénévolat	45 023,00 €	46 860,00 €	-4%
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		45 023,00 €	46 860,00 €	-4%
TOTAL DES PRODUITS		288 667,86 €	336 500,02 €	-14%
BENEFICE		13 185,61 €	41 923,73 €	

Bilan

Présentation de l'actif d'un montant total de **441 663.27 €** pour l'exercice 2019, qui correspond au patrimoine de l'association :

- ⊙ L'actif immobilisé net s'élève à 412.23 € (-71 % par rapport à 2018)
 - Immobilisations corporelles : 401.40 € (-72 %)
 - Immobilisations incorporelles : 10.83 € (+146 %)
- ⊙ L'actif circulant s'élève à 441 251.04 € (-61 % par rapport à 2018)
 - Stocks et marchandises : 1 765.35 € (-20 %)
 - Créances : 25 853 € (-19 %)
 - Disponibilités : 413 632.69 € (-62 %)

Présentation du passif d'un montant total de **441 663.27 €** pour l'exercice 2019, qui correspond aux ressources financières de l'association :

- ⊙ Les fonds associatifs s'élèvent à 151 486.80 € (+10 % par rapport à 2018)
 - Fonds associatifs sans droit de reprise : 89 839.45 € (idem)
 - Report à nouveau : 48 461.74 € (+641 %)
 - Résultat de l'exercice : 13 185.61 € (-69 %)
- ⊙ Les dettes s'élèvent à 290 176.47 € (-71 % par rapport à 2018)
 - Dettes fournisseurs : 9 746.72 € (-84 %)
 - Dettes fiscales et sociales : 18 624.80 € (-17 %)
 - Autres dettes : 69 294.64 € (- 89 %)
 - Produits constatés d'avance : 192 510.31 € (-26 %)

Analyse

Le montant du bilan 2019 est beaucoup moins élevé que celui de 2018, cela s'explique par le fait que la SHF, en tant que coordinatrice, a reçu fin 2018 le versement du 2nd acompte de la Commission Européenne concernant le LIFE CROAA pour un montant de 823 242.80 €. Un reversement d'une partie de cet acompte a été effectué début 2019 auprès des sept bénéficiaires associés du projet pour un montant total de 596 133.34 €.

Exercice comptable 2019 - SOCIETE HERPETOLOGIQUE DE FRANCE - Bilan

ACTIF	31/12/2019	31/12/2018	variation
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	401,40 €	1 437,11 €	-72%
Immobilisations incorporelles	10,83 €	4,40 €	+146%
TOTAL	412,23 €	1 441,51 €	-71%
Actif circulant			
Stocks et marchandises	1 765,35 €	2 218,80 €	-20%
Créances	25 853,00 €	31 757,64 €	-19%
Disponibilités	413 632,69 €	1 097 492,63 €	-62%
TOTAL	441 251,04 €	1 131 469,07 €	-61%
TOTAL GENERAL			
	441 663,27 €	1 132 910,58 €	-61%

PASSIF	31/12/2019	31/12/2018	variation
Fonds associatifs			
Fonds associatifs sans droit de reprise	89 839,45 €	89 839,45 €	-
Report à nouveau	48 461,74 €	6 538,01 €	+641%
Résultat de l'exercice	13 185,61 €	41 923,73 €	-69%
TOTAL	151 486,80 €	138 301,19 €	+10%
Dettes			
Dettes fournisseurs	9 746,72 €	61 388,13 €	-84%
Dettes fiscales et sociales	18 624,80 €	22 460,09 €	-17%
Autres dettes	69 294,64 €	650 397,96 €	-89%
Produits constatés d'avance	192 510,31 €	260 363,21 €	-26%
TOTAL	290 176,47 €	994 609,39 €	-71%
TOTAL GENERAL			
	441 663,27 €	1 132 910,58 €	-61%

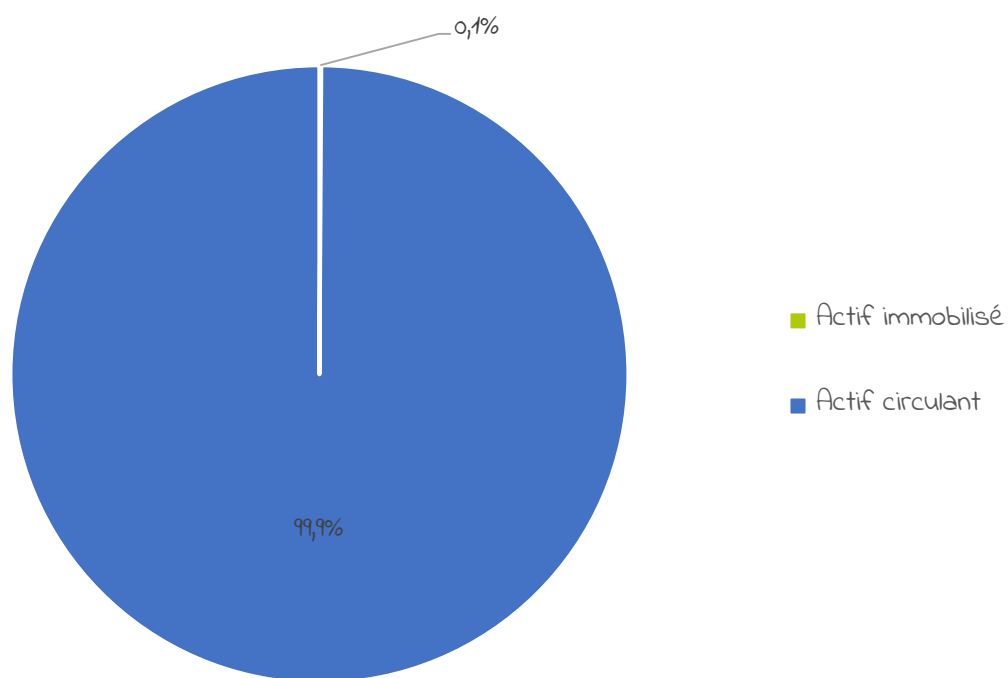


Figure 3. Actif 2019

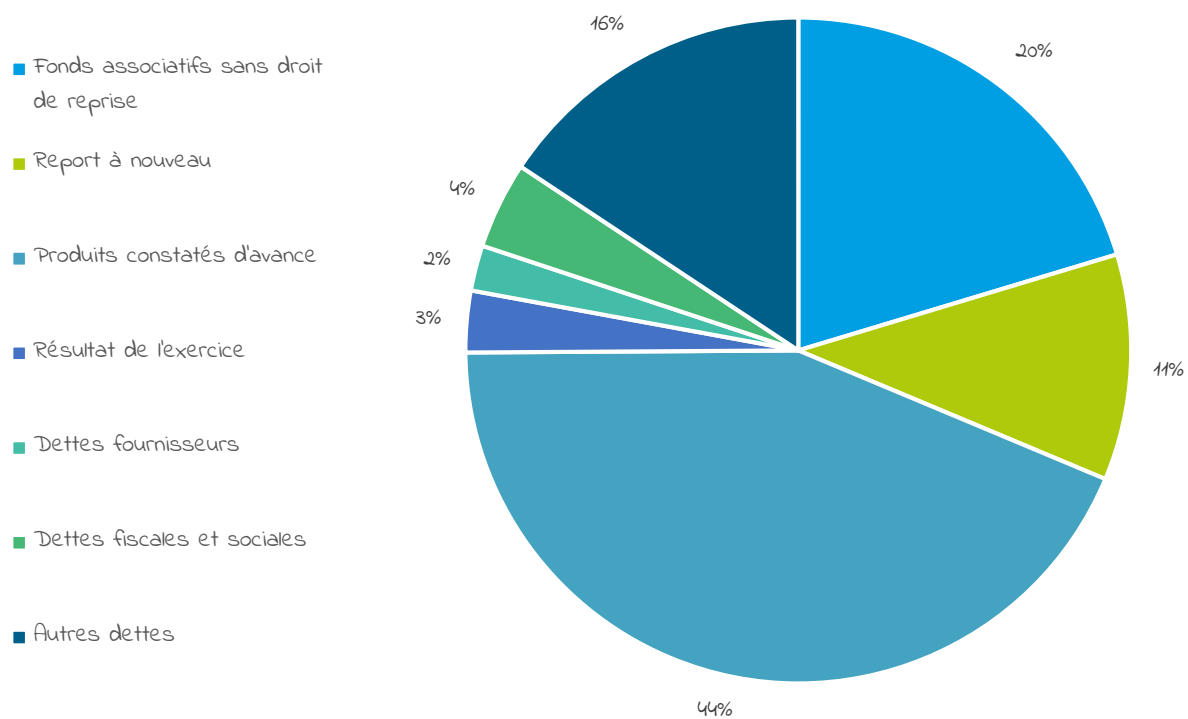


Figure 4. Passif 2019

